

# Calendrier de collecte des matières résiduelles 2019

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

### Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : 8h30 à 12h00

#### Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	
Employé municipal :	Marc-André Migneault	418-750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Michel Lagacé	418-775-6485
Agente en milieu rural :	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



### MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt  
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0  
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591  
Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

## INFO-MUNICIPALE



## AVRIL 2019

### Municipalité de Grand-Métis

*Chantal Tremblay,*  
Directrice générale / sec. trés.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL  
DE LA RIVIÈRE MITIS

# Informations diverses

## ❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu **le lundi 1 avril 2019** ainsi que **le lundi 6 mai 2019** à 19h30 au bureau municipal.

## ❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 78.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

## ❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS : PLAN D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ CIVILE

La Municipalité de Grand-Métis met actuellement à jour son plan d'intervention en sécurité civile. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles souhaitant apporter leur soutien aux sinistrés en cas de situation d'urgence. Les citoyens désirant s'impliquer seraient rattachés à diverses tâches telles que la vigile sur le terrain, l'accueil aux sinistrés, la logistique au niveau de l'hébergement, etc. Les personnes intéressées peuvent ainsi contacter la Municipalité en appelant au **(418) 775-6485**.

## AVEZ-VOUS VOTRE GUIDE ?

Le nouveau **Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis** regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile), il contient une foule de coordonnées utiles!

PRÉDICTION DES MARÉES – AVRIL 2019											
POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)											
Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	00 :48	2.8	08	23 :03	0.7	17	01 :12	3.6	25	00 :27	1.1
01	06 :45	1.2	09	05 :23	3.8	17	07 :20	0.5	25	07 :04	3.4
01	13 :04	3.3	09	11 :43	0.6	17	13 :35	3.9	25	13 :46	1.1
01	19 :29	1.0	09	17 :52	3.2	17	19 :51	0.4	25	19 :43	2.6
02	01 :28	3.0	09	23 :40	0.8	18	01 :59	3.9	26	01 :19	1.3
02	07 :28	1.0	10	06 :04	3.7	18	08 :09	0.3	26	08 :04	3.2
02	13 :44	3.4	10	12 :30	0.8	18	14 :22	4.0	26	14 :57	1.3
02	20 :02	0.9	10	18 :39	3.0	18	20 :32	0.3	26	20 :47	2.5
03	02 :03	3.2	11	00 :23	1.0	19	02 :42	4.1	27	02 :28	1.5
03	08 :06	0.8	11	06 :53	3.5	19	08 :56	0.1	27	09 :12	3.0
03	14 :19	3.5	11	13 :28	0.9	19	15 :06	4.0	27	16 :10	1.3
03	20 :31	0.8	11	19 :35	2.8	19	21 :12	0.2	27	22 :03	2.5
04	02 :36	3.4	12	01 :17	1.2	20	03 :24	4.2	28	03 :57	1.5
04	08 :41	0.7	12	07 :54	3.4	20	09 :41	0.0	28	10 :25	3.0
04	14 :52	3.6	12	14 :40	1.1	20	15 :51	3.9	28	17 :13	1.3
04	20 :59	0.7	12	20 :31	2.7	20	21 :51	0.3	28	23 :15	2.7
05	03 :07	3.6	13	02 :27	1.3	21	04 :05	4.2	29	05 :17	1.4
05	09 :15	0.6	13	09 :08	3.3	21	10 :25	0.1	29	11 :32	3.0
05	15 :25	3.6	13	16 :03	1.1	21	16 :34	3.7	29	18 :04	1.2
05	21 :28	0.6	13	22 :01	2.7	21	22 :28	0.5	30	00 :10	2.9
06	03 :39	3.7	14	03 :54	1.3	22	04 :45	4.1	30	06 :15	1.3
06	09 :49	0.5	14	10 :28	3.4	22	11 :10	0.3	30	12 :26	3.1
06	15 :58	3.6	14	17 :17	1.0	22	17 :18	3.4	30	18 :45	1.1
06	21 :58	0.6	14	23 :17	2.9	22	23 :06	0.7	01	00 :3	3.1
07	04 :12	3.8	15	05 :17	1.1	23	05 :28	3.9	01	07 :01	1.1
07	10 :24	0.5	15	11 :42	3.5	23	11 :56	0.5	01	13 :09	3.2
07	16 :33	3.5	15	18 :17	0.8	23	18 :02	3.1	01	19 :20	1.0
07	22 :29	0.6	16	00 :20	3.2	23	23 :45	0.9	02	01 :30	3.3
08	04 :47	3.8	16	06 :24	0.8	24	06 :13	3.6	02	07 :40	0.9
08	11 :02	0.5	16	12 :43	3.7	24	12 :46	0.8	02	13 :47	3.3
08	17 :11	3.4	16	19 :07	0.6	24	18 :49	2.8	02	19 :52	0.9

## Le Mot **vert** du mois - Avril 2019

### « Et la consigne sur les bouteilles d'eau elle? »

Bonjour à toutes et tous,

Dans le Mot Vert précédent, il a été question de la problématique du recyclage du verre et des solutions par une consigne ou par de nouvelles technologies. Toutefois, il y a aussi un autre contenant à usage unique qui inonde nos poubelles et malheureusement notre environnement : Les 700 millions de bouteilles d'eau en plastique vendues au Québec chaque année!

Établi en 1984, le « Consignée Québec » n'a visé à l'origine que les contenants d'aluminium ou de verres et plastique de boisson gazeuse et de bière afin d'augmenter, avec succès, leur taux de récupération. Déjà en 2005, le gouvernement du Québec parlait d'une consigne sur les autres types de bouteilles de plastique à usage unique, similaire à ce qui se fait au Nouveau-Brunswick où la consigne sur les bouteilles d'eau en plastique existe depuis 1992 avec un taux de récupération de 76%. Le projet ne s'est pas concrétisé.

Comme pour les bouteilles de vin, la question se pose : En pensant que les bouteilles de plastique ne sont qu'une fraction du plastique dans notre bac bleu, n'est-il pas plus rentable de continuer à passer par le bac bleu? Selon l'industrie, cette solution serait 7 fois moins chère et plus rentable en gaz à effet de serre sur le transport que l'implantation d'une consigne.

De 2015 à 2017, le taux de récupération dans le bac bleu des bouteilles de plastique non-consignées (eau, jus, etc.) était de 70 %, un taux similaire aux bouteilles de plastique consignées. D'une façon ou d'une autre, encore trop de bouteilles se retrouvent à l'enfouissement où ça prendra plus de 400 ans à se décomposer.

Une troisième voie, plus à notre portée, s'impose : **Réduire à la source**. Cessons d'acheter des bouteilles d'eau à usage unique. Utilisons des bouteilles réutilisables afin de boire l'eau de qualité de nos robinets que nous payons déjà avec nos taxes. Rendons-la accessible dans nos parcs comme nos centres sportifs et communautaires tout en bannissant la vente de bouteilles de plastique à usage unique de ces lieux. Un sondage Léger paru en début d'année montrait que 3 québécois sur 5 sont prêts à bannir totalement la bouteille d'eau en plastique. Pourquoi payer pour polluer quand une solution simple, économique et efficace existe déjà?

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)  
Courriel : [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)  
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

## INFO-MUNICIPALITÉ

### ÉLECTIONS PARTIELLES – 17 MARS 2019

Deux candidats étaient en élection pour le poste de conseiller #6 ; M. Jean-Yves Ouellet et M. Raymond L'Arrivée.

M. L'Arrivée l'a remporté avec une avance de 19 voix.

Félicitations à notre nouvel élu |

## Pourquoi une Semaine de la sécurité civile?

La Semaine de la sécurité civile a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'être prêt à affronter un éventuel sinistre.

Elle se tient tous les ans pendant la première semaine complète de mai.

En 2019, elle aura lieu du **5 au 11 mai** sur le thème  
**Ma sécurité : ma responsabilité!**

**Le citoyen est le premier responsable de sa sécurité.** En situation d'urgence ou de sinistre, il revient au citoyen d'assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et la sauvegarde de ses biens.

La Semaine est l'occasion pour le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires de sensibiliser les citoyens aux conséquences d'un sinistre, de leur rappeler de faire des réserves d'eau et de nourriture non périssable et d'avoir sous la main les articles essentiels qui composent une [trousse d'urgence](#). Les provisions d'eau et de nourriture devraient être suffisantes pour permettre d'être autonome pendant les **3 premiers jours** d'un sinistre.

# Une question d'urbanisme...

## Inspecteur en urbanisme

M. Jean-Philippe Quimper est l'inspecteur en urbanisme de la municipalité. Il est possible de le rencontrer, sur rendez-vous, au bureau municipal le jeudi entre 13h15 et 16h30.

## Règlements d'urbanisme

Les règlements d'urbanisme sont disponibles sur le site web de la municipalité. Nous vous invitons à les consulter afin de bien planifier vos travaux et de connaître les obligations en matière d'urbanisme de votre municipalité. Il est à noter que ceux-ci sont également disponibles au bureau municipal pour consultation.

## Abris d'hiver (tempo)

Qui dit printemps dit aussi l'enlèvement des abris d'hiver sur le territoire de la municipalité. Le règlement de zonage stipule que ce type d'abri doit être enlevé au plus tard le 30 mai.

## Les roulottes de camping, oui mais... !

L'été arrive à grands pas et la période des vacances aussi. Durant cette période, il sera agréable de profiter de sa roulotte sur son terrain. Mais attention, l'utilisation des roulottes est règlementée par le règlement de zonage n° 2011-0145. À ce fait, voici les normes relatives à l'utilisation des roulottes ainsi que du remisage de celle-ci.

### 11.4 Type B; Entreposage domestique de véhicules récréatifs ou utilitaires

L'entreposage de type B comprend l'entreposage extérieur à des fins domestiques de roulottes, bateaux, motoneiges, véhicules tout-terrain, remorques et autres véhicules récréatifs ou utilitaires déplacés par une force motrice. Ce type d'entreposage est permis seulement dans les situations suivantes :

1° **Une roulotte remisée** dans la cour arrière ou latérale d'un terrain occupé par un bâtiment principal résidentiel et selon les conditions suivantes :

- a) la roulotte est inoccupée;
- b) la roulotte est en état de fonctionner et d'être mobile;
- c) la roulotte n'est reliée à aucun réseau électrique;

## LES PROJETS DE DEUX ORGANISMES DE PADOUE ET DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS SORTENT GAGNANTS DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS !

Au printemps 2018, l'Association Sportive de Padoue et le Cercle des fermières Padoue, le 25 mars 2019 — Au printemps 2018, l'Association Sportive de Padoue et le Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis ont déposé chacun une demande de subvention au gouvernement du Canada dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Les deux projets en sortent gagnants avec un montant de 21 139 \$ pour le projet des fermières et de 25 000 \$ pour le projet de l'Association Sportive.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés a pour objectif de promouvoir le bénévolat chez les aînés et les membres des autres générations, d'inciter les aînés à participer à la vie de leur collectivité en encadrant d'autres personnes, d'appuyer la participation sociale et l'inclusion des aînés et de fournir une aide à l'immobilisation pour les projets et programmes communautaires, nouveaux ou existants, destinés aux aînés.

L'Association Sportive de Padoue a concentré sa demande sur l'accessibilité et l'utilisation du Centre des loisirs en demandant la subvention pour la rénovation des salles de bain, en ajoutant l'accès plus facile en chaise roulante en remplaçant la cascade et le réservoir à eau pour de plus petits accessoires afin d'agrandir la salle de bain. De plus, avec l'argent restant, on souhaite remplacer quelques équipements comme les tables, les chaises et les électroménagers de la cuisine.

Du côté du Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis, on souhaite renouveler les équipements nécessaires à la transmission du savoir, soient l'achat de deux nouveaux métiers à tisser ainsi que le matériel nécessaire à leur utilisation, l'achat de machines à coudre et d'une surjeteuse ainsi que l'achat de matériel pour l'intégration à la courtoise. En deuxième volet, on souhaite enrichir les connaissances des membres qu'ils pourront les transmettre à d'autres par la suite, en payant les coûts de formation (journée annuelle de l'artisanat, Congrès annuel régional et Congrès annuel provincial) et en faisant venir des professionnels dans différents domaines afin de donner des ateliers: courtoise, tissage, couture, peinture sur bois, tricot, etc.

Pour les deux organismes, les achats des nouveaux équipements ainsi que les démarches pour les travaux devraient commencer au cours des prochains mois. Félicitations à tous pour ces beaux projets !

# Dîner cabane à sucre

Au profit du belvédère de Saint-Octave-de-Métis



14 avril 2019

11 h 30

Au Centre Récréatif

20 \$ / adulte

5 \$ / 5 à 12 ans

Gratuit / 4 ans et moins

Dîner et tire à volonté  
Réservation obligatoire

Billets en vente

Pour information ou  
réservation :

Yvon Morissette

418 775-8998

Sabrina Dubé

418 318-1031



Le comité organisateur souhaite également remercier tous les participants au souper-bénéfice de l'automne dernier qui a permis d'amasser tout près de 3 000 \$. En souhaitant vous voir aussi nombreux pour cette activité.

- d) la roulotte n'est reliée à aucun système d'alimentation en eau potable;
- e) la roulotte n'est reliée à aucune installation d'évacuation et de traitement des eaux usées;
- f) aucune construction accessoire n'est accolée à la roulotte;
- g) pas plus de deux (2) roulottes sont remisées sur un même terrain.

2° **Une roulotte utilisée exclusivement à des fins de camping ou de caravanage**, pour un maximum de quatre (4) semaines entre le 15 mai et le 30 octobre d'une même année, aux conditions suivantes :

- a) l'usage principal du terrain est compris dans le groupe HABITATION;
- b) la roulotte ne peut être implantée dans la partie des zones 18 (VLG), 25 (VLG) et 26 (VLG) située entre le fleuve Saint-Laurent et le Chemin de la Pointe-Leggatt;
- c) la roulotte ne constitue pas un lieu de résidence, un chalet de villégiature ou une remise;
- d) la roulotte est immatriculée;
- e) la roulotte est en état de fonctionner et d'être mobile;
- f) la roulotte n'est reliée à aucun réseau électrique au-delà de la période d'utilisation prescrite;
- g) la roulotte n'est reliée à aucune installation d'évacuation et de traitement des eaux usées;
- h) aucune construction accessoire n'est accolée à la roulotte;
- i) pas plus d'une (1) roulotte est garée sur un même terrain;
- j) la roulotte n'est pas utilisée à des fins commerciales ou d'hôtellerie;
- k) la roulotte est située dans les cours arrière ou latérales;
- l) la roulotte est implantée à une distance minimale de deux (2) mètres de toute ligne de terrain;
- m) la roulotte n'est pas située dans la rive d'un cours d'eau;
- n) les eaux usées de la roulotte ne constituent pas une source de nuisance ou de pollution environnementale.

3° **Un véhicule récréatif ou utilitaire** (autre qu'une roulotte) remisé dans la cour latérale ou arrière d'un terrain occupé par un bâtiment dont l'usage principal est compris dans le groupe HABITATION et à condition que le véhicule soit en état de fonctionner et d'être mobile.

## AVIS PUBLIC

### Aux personnes intéressées par un projet de règlement de citation du site patrimonial du Pont Arthur-Bergeron

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 4 février 2019, le conseil municipal a donné un avis de motion en vue de l'adoption éventuelle d'un règlement de citation du site patrimonial du Pont Arthur-Bergeron selon les modalités prévues à la Loi sur le patrimoine culturel (LRQ, c. P-9.002).
- Le Conseil local du patrimoine tiendra une séance de consultation le 15 avril 2019 à 20h00 à la salle communautaire du Centre municipal Léon-Gaudreault située au 775, route Flavie-Drapeau, à Sainte-Flavie.
- Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 775, route Flavie-Drapeau à Sainte-Flavie, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Grand-Métis, ce 15 mars 2019.

Chantal Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### Le saviez-vous?



Afin de connaître la **qualité de l'eau de nos rivières**, plusieurs analyses de qualité de l'eau sont effectuées chaque année sur le territoire. Certaines rivières sont suivies de façon permanente, de mai à novembre, dans le cadre d'un réseau de suivi, le Réseau-rivières, coordonné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC).

L'OBVNEBSL assure l'échantillonnage mensuel de la rivière **Rimouski**, alors que divers partenaires assurent le suivi mensuel d'autres rivières, soit les rivières **Trois-Pistoles** (MRC des Basques et observateur local), **Sud-Ouest** (Parc national du Bic), **Mitis** (MRC de La Mitis) et **Matane** (MRC de La Matanie). Nous tenons à remercier nos partenaires terrain qui réalisent ces tournées !

### RETOUR CABANE À SUCRE

Le 24 mars dernier a eu lieu la sortie à la cabane à sucre d'Astous de Saint-Damasse, organisée par les Blés d'Or de la Métis. Une vingtaine de personnes y ont participé. Dîner de cabane à sucre, partie de sucre et danse en ligne étaient au rendez-vous. Un transport en autobus a été offert gratuitement par le club en collaboration avec la Table d'Harmonisation en loisir des aînés. Merci à tous les participants et aux organisateurs.

### RETOUR SUR LE GALA DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Lors de la parution du dernier journal municipal, nous avons oublié de signaler la nomination de monsieur Marc-André Lavoie de Padoue. Voici le message qui lui a été offert lors de sa nomination : Marc-André est assidu et ponctuel; il participe très activement aux ateliers. Très impliqué dans sa communauté, il a représenté le participant.e.s. de La Mitis au CA de CLEF pendant 2 ans. Il est gentil, serviable et généreux de son savoir de propriétaire terrien. Félicitations M. Lavoie.



### DES NOUVELLES DE LA MAISON OCTAVIE

Mme Rachel Turgeon-Dionne, résidente de la Maison Octavie, a eu 99 ans, le 4 mars dernier. Le dimanche 3 mars, Mme Turgeon a été fêtée en compagnie de ses nièces, neveux et ses amis (es) de la Maison Octavie.

Bonne fête Mme Turgeon-Dionne!



## AVIS PUBLIC

### Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Grand-Métis

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée de consultation tenue le 4 mars 2019, le conseil a adopté le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2019-0217 modifiant divers éléments du règlement de zonage ».
2. Les objectifs du règlement sont d'enlever l'exigence d'une porte en façade d'un bâtiment principal, de permettre des bâtiments accessoires à des bâtiments principaux occupés par un usage dérogatoire ainsi que d'ajuster les plans en fonction du cadastre rénové.
3. Ce projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'il soit soumis à leur approbation par le biais d'un référendum. Une demande concernant les usages dérogatoires peut provenir de toutes les zones.
4. Pour être valide, toute demande doit :
  - a) indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
  - b) être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour suivant la publication du présent avis;
  - c) être signée, sous forme d'une pétition, par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21
5. Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 4 mars 2019.
  - a) être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être sous curatelle;
  - b) être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.  
Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 4 mars 2019, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas sous curatelle.
6. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par référendum.
7. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales d'ouverture.

Donné à Grand-Métis, ce 6 mars 2019.

Chantal Tremblay, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### RETOUR SUR LA SEMAINE DE RELÂCHE (SUITE)

Du mardi au vendredi, un service de surveillance a été offert. Lors de ces journées, des activités spéciales ont été offertes à toute la population. Ce sont 18 jeunes qui ont participé à ces activités;

Mardi 5 mars :

Thématique Halloween

Mercredi 6 mars :

Dîner hot dog et après-midi hivernale

Jeudi 7 mars :

Atelier de danse en ligne avec Jean-Clément Lavoie et atelier de confection de ballons avec Vicky Francoeur de Tout'Embelli.

Vendredi 8 mars :

Après-midi cinéma en collaboration avec la Table d'Harmonisation en loisir des aînés.

Le samedi 9 mars a eu lieu une deuxième activité de basketball au gymnase de Padoue.

En nouveauté cette année, le Comité de promotion de Grand-Métis s'est joint à l'organisation de la journée Plaisir d'hiver des Jardins de Métis.

Les participants et les membres du comité ont consacré la journée à la construction d'un château de neige pour le Défi château de l'Unité régionale du loisir et des sports (URLS). De plus, on a offert saucisses et guimauves sur le feu ainsi qu'un bon bouillon de légumes étaient au rendez-vous grâce aux bénévoles du Comité Promotion de Grand-Métis.



## LOCAL POUR LES JEUNES

Encore une fois cette année, la municipalité de Saint-Octave-de-Métis souhaite offrir aux jeunes et aux familles l'accès au local du Centre Sportif Rémi Bélanger. L'ouverture du local ainsi que les soirées de jeux se poursuivront tous les vendredis soirs du mois d'avril, de 19 h à 21 h 30. Venez nous rendre visite!

Un travail de rafraîchissement des locaux se poursuit actuellement au Centre Sportif Rémi Bélanger. Une bonne couche de peinture a été donnée durant l'hiver.

Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.



## RETOUR SUR LA SEMAINE DE RELÂCHE

Du 1<sup>er</sup> au 10 mars dernier a eu lieu la semaine de relâche pour les jeunes de l'école primaire.

Au cours de cette semaine, plusieurs activités ont eu lieu dans nos municipalités.

Samedi 2 mars :

Atelier de lecture parent/enfant à l'école primaire de Padoue en collaboration avec CLEF Mitis-Neigette et COSMOSS. Au total, 19 personnes y ont participé.

Après-midi basketball au gymnase de Padoue.

Mardi 5 mars :

Sortie au Village Vacances Valcartier avec les Loisirs de Sainte-Angèle-de-Mérici et de Saint-Donat. L'autobus était bien rempli. En effet, 21 personnes se sont inscrites dans nos municipalités. Parmi celles-ci, quelques jeunes du Comité jeunesse intermunicipal y ont participé avec la coordonnatrice en loisir.



### Avis de convocation

Vous êtes invités à l'assemblée générale annuelle de la Société historique et patrimoniale de Saint-Octave-de-Métis qui aura lieu le mercredi 24 avril 2019 à 19 h 00 au Centre communautaire Chanoine-Michaud.

#### Ordre du jour

24 avril 2019

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2018
5. Présentation du rapport annuel 2018
6. Présentation des états financiers et du bilan 2018
7. Élections
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

Veuillez noter que les mandats des administrateurs 3 et 5, occupés actuellement par Gilles Beaulieu et Lucie Thériault, se terminent cette année. Ces personnes sont rééligibles pour un mandat de trois ans.

Claude Trottier, secrétaire

N.B. Nous procéderons aussi au renouvellement des cartes de membres.

SHP/JF/ct

## Vous aimeriez essayer la culture en Serre ?

### Vous aimeriez avoir un endroit pour parfir vos semis ?

Devenez utilisateurs de la Serre de Saint-Octave en réservant un espace de culture (sur table, en pots ou en bacs) auprès de la coordonnatrice des Pouces d'Octave ! Encore quelques places de disponibles pour la saison 2019.

Vous pourrez débiter vos cultures dès le 14 avril prochain !  
L'attribution des espaces se fera au cours de la semaine qui suit cette date.

**POUR RÉSERVER OU POUR TOUTES QUESTIONS :** [poucesdoctave@gmail.com](mailto:poucesdoctave@gmail.com) ou 418 318-3617

  
LES  
POUCES  
D'OCTAVE



## Activités à venir



- 24 mars** Représentation à la Fête des Semences de Rimouski
- 26 mars** Représentation à l'événement régional de la *Table intersectorielle en Saines Habitudes de Vie* à Rimouski
- 28 mars** Rencontre mensuelle des *Pouces d'Octave* au *Centre Récréatif*. Bienvenue à tous ceux voulant se joindre à nous !
- 2 avril** Ateliers et semis des élèves avec *Les Pouces et Brouettes et Courgettes*
- 14 avril** Début des cultures en serre pour tous
- 16 avril** Ateliers, repiquage et semis des élèves avec *Les Pouces et Brouettes et Courgettes*
- 28 avril** Événement Grand Public « Ouverture de la Saison » au *Centre Récréatif*

## Ouverture de la Saison 2019

Le 28 AVRIL 2019 ENTRE 13 h 00 et 16 h 00 !

Venez en apprendre plus sur *Les Pouces d'Octave*

Présentation du projet *Outillons ingénieusement nos Pouces* qui vient d'obtenir une subvention de 15 000 \$ en février 2019 et du projet « *Les Pouces d'octave, phase 2018-2019* » qui a bénéficié d'une subvention de 10 000\$ en 2018 grâce à 100 degrés.

100

(Québec en forme) !

Venez échanger avec nous sur les projets en cours et partager vos idées !



### Atelier de Semis avec Les Pouces !

Semences, terreau et contenants disponibles!

### Échange de semences !!

Apportez vos semences en trop (achetées ou récoltées) si vous en avez !

Suivez-nous sur Facebook : *Les Pouces d'Octave*

Pour infos : [poucesdoctave@gmail.com](mailto:poucesdoctave@gmail.com) ou 418 318-3617, Sabrina Bérubé, coordonnatrice



## ÉCOLE DES CHEMINOTS-DES QUATRE-VENTS

### NOUVELLES EXPRESS

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, les élèves de l'école des Cheminots (St-Rémi et Quatre-Vents) ont participé à la journée d'activités extérieures « Joutes rouges » à Price. Ce fut une belle rencontre avec nos amis. À la fin de la journée, nous avons effectivement les joutes rouges...



12 mars : Nous sommes allés pêcher au Lac noir de St-Marcellin. Nous avons aiguisé notre patience... Plusieurs n'ont rien pêché et pour d'autres, ce fut la pêche (presque) miraculeuse! Généreusement, les chanceux ont partagé leurs prises;

23 mars : Rosalie Michaud représente notre école à la finale régionale de la dictée PGL;



30 mars :  
Souper-spectacle au Centre Récréatif  
À partir de 17 h.  
Chants-danses-sketchs-théâtre  
Pour information : 418 775-3531, poste 4512

2 avril : Début des semis à la salle horticole du Centre Récréatif (Avec les Pouces d'Octave);

16 avril : Repiquage des semis à la serre;



Anniversaires : **Mars** : Antoine Leblanc (27) Ély-Rose Pelletier (28)



**Avril** : Yoan Bérubé (9) Mathieu Lévesque (13) James Gasse (14)  
Antoine Gaucher (14) Wellan-Michaël Chenel -St-Pierre (19)  
Antoine Lavoie (25) Maryane Gaucher (25)

JOYEUSES PÂQUES

ET

BON PRINTEMPS À TOUS !

## FORÊT NOURRICIÈRE DE LA MITIS



ÉCO Mitis

Une **forêt nourricière**, c'est un aménagement de végétaux comestibles vivaces qui se compose de plusieurs couches : les arbres, les arbustes, les herbacées, les plantes grimpantes et le couvre-sol. La permaculture demande un entretien minimal au fil des ans.

La forêt nourricière sera implantée dans la cour d'école et sur un terrain public de l'éco-quartier de Saint-Octave-de-Métis. Ce projet est ouvert à tous.

L'équipe d'ÉCO Mitis procède à l'inventaire des plantes comestibles vivaces cultivées actuellement à Saint-Octave. Nous effectuons des recherches pour planter une diversité de plantes résilientes aux changements climatiques.

Si vous avez des végétaux comestibles vivaces - arbres, arbustes, plantes grimpantes, herbacées et couvre-sol - SVP communiquez avec nous par téléphone ou Internet.

Marie-Claude Hamel  
Directrice d'ÉCO Mitis

Tél.: 418.750.1985  
Courriel: [info@ecomitis.org](mailto:info@ecomitis.org)  
Site Internet: [www.ecomitis.ca](http://www.ecomitis.ca)  
Facebook: EcoMitis

Nous commanderons les plantes auprès de producteurs québécois. Nous acceptons les dons de plantes et matériaux de sol (terreau, fumier, chaux, etc.).

ÉCO Mitis collabore avec Les Pouces d'Octave, le comité d'embellissement Les Floralies, l'École des Cheminots-des Quatre-Vents, la municipalité, l'École d'architecture de l'université McGill, Les Jardins de Métis et Terre-Eau inc. pour réaliser ce projet communautaire.

*Si vous souhaitez vous impliquer dans la réalisation de ce projet, contactez-nous!*



## ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

### CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES SENTIER MITIWEÉ

Les municipalités de Price et de Grand-Métis vous invitent à participer à la chasse aux cocos de Pâques dans le *Sentier Mitiweé*.

**Samedi 13 avril à 13 h**

(Remise au lendemain en cas de mauvais temps)

**Un départ de Price et un départ de Grand-Métis**

**Ouvert à tous et gratuit!**

Les jeunes seront invités à trouver des cocos de Pâques dans le *Sentier Mitiweé* et venir les échanger au centre du sentier contre des petits chocolats.

Pour plus d'information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.



## CAMP DE JOUR 2019 – VISION ET DEMANDE DE COMMANDITES

La neige commence à fondre et c'est déjà le temps de planifier l'été.  
Qui dit été, dit camp de jour!

Toujours dans le but d'offrir la meilleure expérience aux jeunes de nos municipalités, nous travaillons présentement sur la programmation d'activités afin d'augmenter et de diversifier les activités qui seront offertes aux jeunes.

Il y a deux ans, nous avons travaillé sur la bonification du service en temps d'animation offert grâce au programme du *Ministère de la Famille*. L'an dernier, cette action a été poursuivie et un guide des parents a été monté. Cette année, voici ce sur quoi nous désirons travailler :

- Poursuivre la bonification des heures de services;
- Sensibiliser les parents aux objectifs du camp de jour et aux rôles des moniteurs, par le biais du guide des parents;
- Augmenter l'offre d'activités de plein air;
- Augmenter le nombre d'activités à Padoue et à Grand-Métis;
- Améliorer la transition des jeunes entre l'école et le camp d'été, à l'aide du CISSS et de COSMOSS;

Quelques-unes de ces priorités vont effectivement exiger des revenus supplémentaires. L'objectif n'est pas d'augmenter le coût d'inscription, mais bien d'aller chercher du financement ailleurs. Plusieurs demandes de financement ont été et seront envoyées : Emploi d'été Canada, *Unité régionale du loisir et du sport* (URLS) et bien d'autres. De plus, une lettre de demande de commandites sera bientôt envoyée aux entreprises locales. Tous les dons seront aussi acceptés. Parce que chaque montant peut apporter un plus!



## OFFRE D'EMPLOI – CAMP DE JOUR INTERMUNICIPAL 2019

La municipalité de Saint-Octave-de-Métis est présentement à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour son camp de jour intermunicipal.

### Postes à combler :

- Animateur principal;
- Animateurs;
- Aides-moniteurs.

### Description des tâches :

- Travailler sous l'autorité de la coordonnatrice en loisirs;
- Participer à l'élaboration de la programmation d'activités;
- Animer les jeunes inscrits au camp de jour;
- Assurer la sécurité du groupe;
- Toutes autres tâches connexes.

### Qualifications :

- Être âgé(e) d'au moins 15 ans;
- Posséder des aptitudes pour le travail en équipe;
- Avoir une expérience avec les enfants;
- Être dynamique, patient (e) et débrouillard (e).

### Durée de l'emploi :

8 semaines (24 juin au 16 août)

Tu es quelqu'un de dynamique, qui aime les enfants et tu désires passer un bel été en compagnie des jeunes de la région? Fais-nous parvenir une lettre de présentation ainsi que ton curriculum vitae avant **vendredi le 26 avril à 16 h**, au bureau municipal, à l'attention de Josy-Anne Bérubé:

201, rue de l'Église,  
Saint-Octave de Métis (QC)  
G0J 3B0

NB. Seuls les candidates et les candidats retenus pour l'entrevue prévue pour le 4 mai seront contactés. Pour plus d'information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir intermunicipal, au 418 732-6684.



## PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS – PRINTEMPS 2019



### SOIRÉE BASKETBALL

Tous les jeudis  
18 h 30 à 20 h

École primaire de Padoue

Gratuit et offert à tous.

Pour information : Josy-Anne Bérubé  
au 418 732-6684

### ATELIERS DU CERCLE DES FERMIERES

Tous les mercredis  
après-midi

au Centre Récréatif

Pour information :  
Marie-Paule Turbide au 418 775-1454

### ATELIER DE FRANÇAIS

Les ateliers de français ont repris à Saint-Octave-de-Métis et à Padoue et sont offerts tous les jeudis matin au Centre Chamoine-Michaud de Saint-Octave et à l'école primaire de Padoue.

### ACTIVITÉS DES BLÉS D'OR DE LA MÉTIS

#### APRÈS-MIDI JEUX

Tous les mardis  
13 h

au Centre Récréatif

Gratuit et offert à tous.

#### PISCINE À MONT-JOLI

(groupe complet)  
Tous mardis 16 h 15

#### SOIRÉE DANSE EN LIGNE



Avec Jean-Clément Lavoie

Tous les lundis soirs

Au Centre Récréatif de Saint-Octave

Dès le 8 avril

5 \$ / soirée

Pour information : Gaétane Bérubé  
au 418 775-3191.

POUR INFORMATION SUR LA  
PROGRAMMATION OU POUR TOUTE  
SUGGESTION, COMMUNIQUEZ AVEC  
JOSY-ANNE BÉRUBÉ AU 418 732-6684

## MÉLI-MÉLO SPORTIF



Voici le moment tant attendu des jeunes; le retour des activités de Méli-Mélo Sportif au gymnase de Padoue. Le Comité intermunicipal poursuit son offre d'activité physique pour les jeunes de 5 à 12 ans. Pour cette saison, l'initiation au soccer sera offerte les mercredis.

#### Quand :

##### Groupe A :

\*5 ans à 7 ans : tous les jeudis de 15 h 15 à 17 h. Dès le 4 avril.

##### Groupe B :

\*8 ans à 13 ans : tous les mardis de 15 h 15 à 17 h. Dès le 2 avril.

##### Groupe d'initiation au soccer :

Tout âge : tous les mercredis de 15 h 15 à 17 h. Dès le 3 avril.

Où : Au gymnase de l'école du Sommet (217, rue Beaulieu, Padoue)

Entraîneur : Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir intermunicipal

Coût : 20 \$ / enfant // 8 cours ou 4 \$ / cours

Transport : Le transport entre les deux écoles est fourni. Les parents ont donc la responsabilité de venir rechercher leur (s) enfant (s) à l'école primaire de Padoue. Possibilité de covoiturage.

#### Équipements nécessaires :

Collation, bouteille d'eau, espadrilles et linge de sport.

Pour plus d'informations, communiquez avec Josy-Anne au 418 732-6684.

\*Possibilité de  
changement de  
groupe pour les  
familles avec **plus  
d'un enfant**  
inscrits.

## TRICOT-JASETTÉ À GRAND-MÉTIS

Une demande a été faite de la part de résidentes de Grand-Métis afin d'organiser des moments de tricots tout en jasant tous ensemble. Nous désirons alors prendre le pouls de la population des environs afin de voir l'intérêt de tous. L'objectif serait de se rassembler autour d'une passion commune et d'offrir un lieu de rencontre pour le faire. (Probablement au bureau municipal)

Nous aimerions alors connaître votre intérêt ainsi que vos disponibilités. Cette activité pourrait avoir lieu toutes les semaines, aux deux semaines, une fois par mois, etc.

Bien sûr, ce serait ouvert à tous et gratuit.

Pour manifester votre intérêt, merci de communiquer avec Chantal Tremblay au 418 775-6485 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

## CAFÉ-GÔÛTER - CONSULTATION MADA

Nos trois municipalités sont présentement en démarches avec la MRC afin de devenir *Municipalité amie des aînés*. L'objectif de cette démarche est de monter une politique locale sur le soutien et les besoins des personnes de 50 ans et plus et d'en ressortir des actions à prioriser.

Des sondages circulent présentement dans les trois municipalités. Les sujets traités sont l'habitation, le transport, le respect et l'inclusion sociale, la participation sociale, le soutien communautaire, la communication et l'information ainsi que les points forts et les souhaits.

Deux consultations publiques auront aussi lieu au mois d'avril pour les habitants de Grand-Métis et de Saint-Octave-de-Métis. Vous êtes alors invités à venir discuter avec nous autour de ces mêmes sujets.

Consultation à Grand-Métis : le vendredi 5 avril à 13 h à l'Église presbytérienne.

Consultation à Saint-Octave-de-Métis : le samedi 6 avril à 13 h au Centre Récréatif.

Pour information, veuillez communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684

## APRÈS-MIDI CINÉMA

Suite au succès de leur dernière projection, la *Table d'Harmonisation en loisir des aînés* vous invite à nouveau à un après-midi cinéma, soit le **5 mai prochain à 13 h**, au Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis. L'activité sera offerte gratuitement et ouverte à toute la population.

Le film présenté sera « *Félix Leclerc - Pieds nus dans l'aube* », écrit par Francis Leclerc.

Synopsie : En février 1927, Félix Leclerc termine sa 12<sup>e</sup> année. Alors qu'il livre du bois avec son père et ses frères, il fait la rencontre de Fidor, un jeune homme issu d'un milieu défavorisé, bien différent des gens qu'il a l'habitude de fréquenter. Les deux garçons développent une belle amitié, mais devront se séparer puisque Félix doit partir étudier à Ottawa dans un collège classique. Bien que conscient de la chance que représente cette opportunité, Félix redoute le fait de quitter sa famille et toutes ces choses si familières auxquelles il tient profondément.



Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

# CALENDRIER D'ACTIVITÉS

MARS						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
24 Cabane à sucre St-Damasse	25	26 13 h après-midi jeux	27 10 h vie active	28	29 10 h vie active 18 h 30 Soirée jeux	30 Souper spectacle
AVRIL						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
31	1	2 Journée semis 13 h PM jeux 15 h Méli-Mélo Sportif 8-12 ans 16 h 15 piscine	3 10 h vie active Activités sportive	4 Méli-Mélo Sportif 5-7 ans 18 h 30 basket	5 10 h vie active 13 h Consultation MADA Soirée jeux	6 13 h Consultation MADA
7	8 Danse en ligne St-Oct	9 13 h PM jeux 15 h Méli-Mélo Sportif 8-12 ans 16 h 15 piscine	10 10 h vie active Activités sportive	11 Méli-Mélo Sportif 5-7 ans 18 h 30 basket	12 10 h vie active 18 h 30 Soirée jeux	13 Chasse aux oeufs de Pâques Sentier Mitiwee
14 Dîner cabane à sucre	15 Danse en ligne St-Oct	16 Repiquage 13 h PM jeux 15 h Méli-Mélo Sportif 8-12 ans 16 h 15 piscine	17 10 h vie active Activités sportive	18 Annulation des activités	19 10 h vie active 18 h 30 Soirée jeux	20
21 Pâques	22 Danse en ligne St-Oct	23 Annulation 15 h Méli-Mélo 13 h PM jeux 16 h 15 piscine	24 10 h vie active Activités sportive	25 Méli-Mélo Sportif 5-7 ans 18 h 30 basket	26 10 h vie active 18 h 30 Soirée jeux	27
28 Ouverture saison— Pouces d'Octave	29 Danse en ligne St-Oct	30 13 h PM jeux 15 h Méli-Mélo Sportif 8-12 ans 16 h 15 piscine				